

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 926 promulgation n° 926 du 11 août 1961

n° 926

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

### VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Cfficier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 61-849 du 31 juillet-1961 rendant applicable dans les territoires d'outre-mer le décret n° 60-1265 du 25 novembre 1960 relatif au mode de calcul du délai prévu à l'article 55 du code civil. (J.O.R.F. du 4 août 1961, p. 7243).

#### Art. 2

— Le présent arrêté Sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.